PORT AUTONOME
DE COTONOU

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION

Émis le : 07 avril 2025

MISSION D'ARCHITECTURE INTERIEUR DES ESPACES DE REPOS ET DE RESTAURATION DU HANGAR ZONGO

Avis à manifestation d'intérêt N° : PI_DIT_102783

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 239306

AVRIL 2025

TABLE DES MATIERES

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI).....3

II. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET.....8

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Objet : Mission d'architecture intérieur des espaces de repos et de restauration du hangar Zongo

Référence du marché : PI_DIT_102783

AVIS N° 006 /2025/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du. 07/04/25

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics du Port Autonome de Cotonou (PAC) publié sur son site web www.portdecotonou.bj le 10 février 2025 et par affichage au tableau d'affichage du PAC le 11 février 2025.
2. Le Port Autonome de Cotonou a obtenu des fonds dans le cadre de l'exécution de son budget autonome, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles pour la **Mission d'architecture intérieur des espaces de repos et de restauration du hangar Zongo**
3. Les prestations concernent l'aménagement fonctionnel, esthétique et propice à l'usage d'une zone de restauration et d'une salle de repos conformes aux attentes du Port Autonome de Cotonou (PAC) d'un Hangar situé à proximité du futur parking de stationnement à Zongo, pour servir d'espace de repos pour les conducteurs de camions.
4. Le délai de réalisation de la mission est de deux (02) mois.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (les qualifications du candidat dans le domaine des prestations, notamment les diplômes, les références professionnelles concernant l'exécution de marchés analogues à travers les attestations de bonne fin d'exécution et/ou des contrats antérieurs). Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidatures sont déposées, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres consultants en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de trois (03) jours calendaires aux

termes desquels il est procédé à l'ouverture des manifestations d'intérêts quelque soit le nombre de manifestations reçues.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection figurant au point 8 du présent avis.
7. Le classement sur la liste restreinte sera établi sur la base des curricula vitae, des diplômes, du nombre d'années d'expérience générales et spécifiques des candidats. Le candidat ayant présenté le meilleur curriculum (candidat le plus qualifié) sur la base des expériences acquises et du nombre de marchés/prestations analogues sera classé premier et invité à négocier le marché. En cas d'échec des négociations avec ce dernier, le candidat classé 2ème sera invité à son tour à la négociation et ainsi de suite.

   L'autorité contractante pourra exiger au besoin la soumission d'une proposition technique et financière, préalablement à la négociation.

8. La présélection tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	**Note pour le critère**	**Sous critères d'évaluation et note**	**Moyens de preuve à fournir par le candidat**
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	[25]	≥ BAC+5 : 25 points ; < BAC+5 : 15 points.	Diplôme : Diplôme d'architecture BAC+5 (copie légalisée)
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de l'obtention du diplôme	[30]	≥ 5 ans : 30 points ; < 5 ans : 20 points.	Année d'obtention du diplôme.
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission	[45]	≥ 2 : 45 points ; < 2 : 20 points.	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
TOTAL	[100]		

9. La note minimale requise pour être présélectionné est 70 points sur 100 points

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le consultant ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des Marchés Publics du PAC, Email : fadahevigbe@pac.bj et prendre connaissance des documents de la demande de présélection au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : **Bureau 111 situé au rez -de -chaussée de la Direction des Marchés Publics (DMP) de 08h-12h30min et de 14h-17h30min (GMT +1) et/ ou sur le site web : [Non applicable]..**

    Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidat.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 07/04/2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **Bureau 111 situé au rez -de -chaussée de la Direction des Marchés Publics (DMP)**. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : (Non applicable) ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

    Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

12. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir : un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **Bureau 111 situé au Rez-de-chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Port Autonome de Cotonou** au plus tard le 24/04/2025 à **10h 00 min (GMT+1)**.

Les deux exemplaires physiques et la clé USB mentionnés au point précédent devront être déposé dans une enveloppe unique portant les mentions suivantes :

« À MONSIEUR LE DIRECTEUR DES MARCHES PUBLICS DU PORT AUTONOME DE COTONOU »

« Mission d'architecture intérieur des espaces de repos et de restauration du hangar Zongo » PI_DIT_102783»

« NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HEURE FIXEE POUR L'OUVERTURE DES MANIFESTATIONS D'INTERÊT »

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

13. Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Salle de dépouillement de la Direction des Marchés Publics (DMP) du PAC le** 24 avril **2025 à 10heures 30 minutes (GMT+1).**Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet. (non applicable)
14. Les candidats peuvent introduire un recours devant le Directeur des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

    Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

    Ce recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la Personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

    La décision du Directeur des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine

    En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante

ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus deux (02) jours pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Fait à Cotonou le 07/04/2025

Pour le Directeur des Marchés Publics, PO
La Cheffe Département Passation des Marchés Publics
Chargée de l'Intérim.

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN * PORT AUTONOME DE COTONOU * Directeur des Marchés Publics (D. M. P)

Cynthia A. F. Claude AVOCETIEN

IV. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

(Pour consultant individuel)

[insérer Nom du Candidat] *[Lieu et date]*

A

Monsieur le *[Indiquer titre du représentant de l'autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de sélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature pour *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2) le diplôme (copie légalisée) ;

3) les preuves des expériences du consultant [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) ou des attestations/certificats de travail] ;

4) etc.

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le Nom du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du candidat /consultant individuel)